



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU VENDREDI 20 DECEMBRE 2019

### **Droit de préemption urbain :**

La commune décide de ne pas exercer de droit de préemption sur les parcelles :

- B 1754 d'une superficie de 918 m<sup>2</sup> sise 5, la Gannerais appartenant à la Société ID2C du Loroux-Bottereau
- C ¼ de 1879, C 1882, C 1997, C ¼ de 1998, C ¼ de 2000, C 2002 et C ¼ de 2003, d'une superficie totale de 228 m<sup>2</sup>, sises 34 bis rue des Frères Templé appartenant aux consorts LELIEVRE
- C 1691 1692 et 1693 d'une superficie totale de 2 376 m<sup>2</sup> sises 103 rue des Frères Templé appartenant à la SCI JA FRERES TEMPLE de Joué sur Erdre
- ZL 114, 115 et 118, d'une superficie totale de 1334 m<sup>2</sup> sises la Guimaurais appartenant à Mr MAHOT du Grand Auverné
- ZR 152, d'une superficie de 718 m<sup>2</sup>, sise Le Béchis appartenant à Mr CHERAY Jean

### **"Groupement de Commandes Permanent" Communauté de Commune Chateaubriant / Derval et les 26 communes**

Recensement de projets de commandes susceptibles d'être mutualisées

- Produits d'entretien
- Travaux d'entretien de la voirie (débranchailleuse et lamier, PATA, enduits superficiels, curage des fossés, balayage des rues)
- Accord cadre équipement informatique (école)
- Travaux énergétique (mairie)
- Entretien des espaces verts (terrain de football)
- Impression des documents de communication (bulletins municipaux)
- Fourniture de bureau
- Achat de gaz
- Panneau d'information
- Formation des agents (PSC1, CACES ...) et des élus

### **Bail professionnel – Docteur LAMMALI**

Le conseil décide de revoir le montant du loyer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour le local 10 rue du Prieuré faisant l'objet d'un bail commercial avec le Dr LAMMALI à raison de 100 € mensuel au lieu de 270 € (8 voix pour)

### **Doléances de l'école publique**

Revoir en concertation avec l'école le jardin pour bâcher certaines plates-bandes ainsi que le stationnement sur place « Handicapé »

## Point sur les dossiers

Des études et estimatifs ont été demandés à JCLMO (assurant la maîtrise d'œuvre en matière de voirie) pour la création du bassin de rétention, l'arrêt minute devant le PLU, ainsi que de lancer une consultation auprès des entreprises pour les travaux d'enrobés pour la création de l'espace sportif

## QUESTIONS DIVERSES

### Campagne de lutte collective corvidés - POLLENIZ

Suite au recensement auprès des agriculteurs et chasseurs, très peu de corbeaux, corneilles ou pies sont présents sur le territoire communal. De ce fait, la commune décide de ne pas participer au financement de la lutte collective corvidés 2020 sollicité et fixée à 712.77 € et opte si nécessaire au financement de cages pour les remettre aux personnes qui capturent ces nuisibles.

### Divers

Remise des bulletins municipaux dans les boîtes aux lettres à partir du 28 décembre 2019

Rendez-vous à la cérémonie des vœux le vendredi 3 janvier 2020 à 19 h à la salle polyvalente

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 14 janvier 2020 à 19 h 30

Affiché le 23 décembre 2019

Le Maire

  


Marie-Pierre GUERIN